



## Compte rendu de réunion Assemblée générale ordinaire de la FFBillard

<b><u>Objet de la réunion</u></b> Assemblée générale ordinaire	<b><u>Date de rédaction</u></b> 18 juin 2021
<b><u>Date / heure de début / durée</u></b> 13 juin 2021 - 9h45/12h	<b><u>Rédacteur</u></b> Dominique DELGOVE
<b><u>Lieu</u></b> Visio conférence	<b><u>Nom du fichier</u></b> CR AG 001 DD 13/06/2021
<b><u>Participants</u></b> Membres du comité directeur Délégués de ligues (voir listes de présence) DTN, directrice administrative, responsable communication	<b><u>Destinataires</u></b> Ligues CD FFBillard Salariés FFBillard <b><u>Publication</u></b> Site FFB

### ORDRE DU JOUR

<b>1 ACCUEIL ET POINTAGE DES DELEGUES DE LIGUES .....</b>	<b>2</b>
<b>2 OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE .....</b>	<b>2</b>
<b>3 ADOPTION DU COMPTE-RENDU DES ASSEMBLEES GENERALES ELECTIVE ET ORDINAIRE DU 12/12/2020 .....</b>	<b>2</b>
<b>4 RAPPORT MORAL .....</b>	<b>2</b>
<b>5 RETOURS DE LA CONFERENCE AVEC LES DELEGUES DE LIGUES DU SAMEDI 12 JUIN .....</b>	<b>2</b>
<b>6 PRESENTATION ET VOTE DU BUDGET PREVISIONNEL 2021-2022 .....</b>	<b>3</b>
<b>7 DATES DES PROCHAINES AG DE LA SAISON 2021-2022 .....</b>	<b>6</b>
<b>8 QUESTIONS DIVERSES .....</b>	<b>7</b>

## **1/ Accueil et pointage des délégués de ligues** (Véronique CARDINEAU)

Véronique CARDINEAU, directrice administrative, procède à l'accueil et au pointage des délégués de ligues (voir liste en pièce jointe).

Toutes les ligues sont représentées à l'exception de la Corse, soit 32 délégués.

19 des 25 membres du comité directeur sont présents, ainsi que Marc MASSE (DTN) et Nicolas HENRIC (responsable communication) (voir liste en pièce jointe).

## **2/ Ouverture de l'assemblée générale**

Le président Jean-Paul SINANIAN souhaite la bienvenue à tous les présents, délégués de ligues et membres du comité directeur, les remercie de leur ponctualité et de consacrer cette matinée à l'assemblée générale de la Fédération.

Jean-Paul propose de passer au 1<sup>er</sup> point de l'ordre du jour : l'adoption des comptes-rendus des assemblées générales ordinaire et élective du 12 décembre 2020.

## **3/ Adoption du compte-rendu des assemblées générales ordinaire et élective du 12/12/2020**

Les comptes-rendus ont été transmis aux ligues qui n'ont pas formulé de remarques particulières.

Jean-Paul propose de voter l'adoption de ces comptes-rendus à main levée.

Aucune voix « contre », aucune « abstention » : les comptes-rendus des assemblées générales ordinaire et élective du 12 décembre 2020 sont adoptés à l'unanimité.

## **4/ Rapport moral** (Jean-Paul SINANIAN)

Jean-Paul fait lecture du rapport moral (voir en pièce jointe).

Aucune question n'est soulevée.

## **5/ Retours de la conférence des délégués de ligues du samedi 12 juin** (Dominique DELGOVE)

Une conférence avec les délégués s'est déroulée ce samedi 12 juin avec 2 sujets majeurs :

- **Reboost**
- **Le projet fédéral 2021-2024**

Reboost est présenté par Alberto CASALE qui résume les 3 étapes :

- Reboost 1 : équipement des clubs en BT 700 pour des animations dans et hors des clubs
- Reboost 2 : maintenant avec la réouverture des clubs
- Reboost 3 : rappel des 3 axes
  - Axe 1 : régénérer et diversifier les publics
    - Avenir (U21)
    - Féminines
    - Découverte hommes (famille)
  - Axe 2 : assurer la viabilité des clubs en augmentant le nombre de licenciés
  - Axe 3 : optimiser l'utilisation des installations pour justifier l'occupation des locaux.

A l'issue de cette présentation, chaque délégué a pu exprimer ses remarques et les projets de sa ligue (voir compte-rendu de la conférence).

Même si quelques divergences ont pu être évoquées, le dispositif est largement approuvé par l'ensemble des participants.

Plusieurs ligues vont mettre en place des dispositifs complémentaires afin de motiver et de relancer les clubs.

Au delà de ses modalités d'application, l'enjeu majeur de Reboost 3, c'est de tout mettre en œuvre pour retrouver dans les meilleurs délais les 3500 licenciés perdus cette saison et de redonner aux clubs une dynamique positive.

Cette dynamique commence dès maintenant avec Reboost 2 :

- proposer des rencontres, tournois, etc. permettant aux joueurs de retrouver les salles de billard ;
- aller au devant des publics avec les BT 700, en extérieur, près des plages, des mairies, dans les centres de loisirs, les centres commerciaux, etc.

Marc MASSE aborde le projet fédéral avec le calendrier, l'ambition fédérale pour l'olympiade 2021-2024 et les 4 axes du projet.

Pour rappel, ces 4 axes sont :

- **Développement - communication - systèmes d'information** (pilote : Eric DORIZON)
  - Animer les territoires
  - Développer les pratiques
  - Diversifier les licenciés
  - Innover
  - Instaurer une veille technologique, sportive, financière et de ressources humaines.
- **Sportif** (pilote Marcel DEJARDIN)
  - Bâtir la pyramide de Haut Niveau : écoles des jeunes
  - Faire évoluer l'offre sportive dans les 4 disciplines
  - Coordonner la politique sportive fédérale du club au national
  - Promouvoir l'organisation d'évènements locaux hors schémas traditionnels.
- **Formation - Jeunesse** (pilote Hervé GAVLAK)
  - Un label « école de billard » à partir de 3 CFA
  - Création d'un nouveau poste au sein du club : le coordonnateur de l'école de billard
  - Une communication régulière entre les responsables de formation et les coordonnateurs
  - Une école de billard = une structure d'accueil et de formation pour tous les publics
  - Vers une labellisation basée sur les moyens et les résultats à partir de 2022-2023.
- **Gouvernance** (pilote Serge LECROART)
  - Structurer les relations avec les organes déconcentrés
  - Aller vers davantage de démocratie
  - Adapter la structure fédérale
  - Valoriser le bénévolat

Une discussion s'est engagée où chaque délégué a pu exprimer ses remarques (voir compte-rendu complet de la conférence).

En conclusion, c'est un projet ambitieux, avec des objectifs et une stratégie déclinée en plan d'actions qui implique à tous d'aller dans le même sens (fédération, ligues, comités départementaux) avec une synergie commune au service de la pratique dans les clubs.

## **6/ Présentation du budget prévisionnel de la saison 2021-2022** (Viviane ROUCHON)

Le budget prévisionnel de la saison 2021-2022 a été élaboré et envoyé aux ligues dans sa version détaillée et comptable. Aucune question n'est remontée au secrétariat fédéral concernant celui-ci.

Aujourd'hui, celui-ci va être présenté par Viviane sur un mode moins détaillé, plus innovant.

Viviane rappelle le parcours financier de la Fédération lors des dernières saisons afin que chacun puisse mieux comprendre comment nous sommes arrivés à la situation actuelle et ce qui a guidé nos choix pour élaborer celui-ci.

- Les années « pré Covid-19 » :
  - 2015 : avec un résultat négatif, les fonds propres étaient descendus à 124 000 € ;
  - 2016-2018 : 3 années avec des résultats positifs (241 000 € cumulés) qui ont permis de remonter les fonds propres à 365 000 € ;
  - 2019 : opportunité avec Paris 2024 et la proposition de candidature du billard aux JO et un investissement plus important dans le sportif, essentiellement International, qui a entraîné une année déficitaire de 81 000 € avec des fonds propres baissés à 283 000 €, mais toujours supérieurs aux 250 000 € de la ligne directrice fixée.

- Les années « Covid-19 » :
  - 2020 : une année où la Fédération enregistre son record de licenciés (16192) grâce aux retombées des actions de communication de l'année précédente, mais aussi le début de la pandémie avec les compétitions annulées à partir de la mi-mars.  
Les dépenses non réalisées (fermeture des clubs pendant 3 mois, pas de championnats de France) ont permis de dégager un résultat positif de 182 000 € et les fonds propres sont remontés à 466 000 €.
  - 2021 : les impacts de la pandémie
    - ✓ Perte de 20 % de licenciés
    - ✓ Perte de 16 clubs et beaucoup d'autres fragilisés  
Mise en place de l'aide « résilience Covid-19 »
    - ✓ Frustration en raison de l'absence de compétition.

Nous avons reçu des aides du CNOSF (30 000 €) et nous allons recevoir 19 000 € de l'ANS (fonds d'urgence) qui permettront d'alimenter nos aides aux clubs.

Le résultat prévisionnel à fin août est estimé à 97 000 €, ce qui amène à une augmentation significative de nos fonds propres au 31 août 2021 à 563 000 €.

L'établissement d'un budget prévisionnel implique de se poser les bonnes questions afin de déterminer la stratégie à mettre en place pour atteindre les objectifs fixés :

- Pérenniser nos clubs
- Rajeunir et féminiser nos effectifs
- Augmenter le nombre de licenciés  
Reboost « Action3 » a été mis en place jusqu'en 2024 pour atteindre ces objectifs.
- Améliorer l'offre sportive
- Médiatiser nos disciplines.

Le budget prévisionnel 2021-2022 a été établi en misant sur la relicenciation tout en valorisant le sportif et la communication.

**Le développement** : 254 000 € (budget multiplié par 6, dont Reboost pour 207 000 €)

**Le sportif et la formation** : 293 250 € (augmentation de 9,5 %)

**La communication** : 40 000 € (augmentation de 10 %)

Le comité directeur de la FFBillard avait le choix entre deux options :

- Investir sur les 2 ou 3 prochaines saisons
- Investir le maximum dès la saison 2021-2022.

C'est la seconde option qui a été choisie afin de relancer les clubs et de retrouver le plus rapidement possible les 3500 licenciés perdus cette saison.

Viviane donne le détail, poste par poste des sommes établies dans le tableau ci-dessous.

### BUDGET PREVISIONNEL 2021-2022

DEPENSES		RECETTES	
Fonctionnement administratif	379 900 €	Licences / Clubs	627 500 €
Sportif et formation	293 250 €	(dont Reboost : 113 000 €	
Développement - Communication	294 500 €	Subventions / partenaires privés	136 000 €
(dont Reboost : 207 000 €)		Autres commissions	73 700 €
Autres commissions	167 939 €	Reprise sur fonds propres	298 389 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 135 589 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 135 589 €</b>

Compte tenu que nos fonds propres s'élèvent à 563 000 € et que 298 000 € seront repris, ceux-ci seront de 265 000 €, toujours dans l'objectif fixé (250 000 €).

Viviane clôture cette présentation en remerciant les participants de leur écoute et de leur attention.

Avant de répondre à toutes les questions et remarques, Jean-Paul précise qu'un budget prévisionnel est toujours un exercice difficile, de surcroît dans la période actuelle, que ce budget n'est pas figé et qu'il pourra évoluer selon les contraintes et/ou les opportunités des prochains mois.

Ce budget a été établi avec une certaine prudence mais aussi avec l'ambition et la volonté politique de ne pas attendre le cours des événements et de donner un élan et une motivation aux clubs afin de retrouver leurs anciens licenciés, mais aussi d'en accueillir de nouveaux.

Plusieurs délégués expriment leur satisfaction sur la cohérence de ce budget, tant dans sa forme que dans son explication comptable et pensent que la relance doit s'effectuer par l'investissement.

L'orientation positive et forte de ce budget va dans le sens de l'évolution de la pratique et du développement.

Ils mettent l'accent sur l'importance des présidents de ligues qui, tous ensemble, doivent aller dans le suivi de la politique fédérale qui permettra la réalisation de ce budget prévisionnel.

Toutefois, il conviendra de ne pas minimiser l'aide fédérale vers les ETR qui accomplissent également un gros travail dans la relance des clubs.

Plusieurs questions évoquent les subventions et le Haut Niveau.

La volonté de l'ANS est d'assurer une continuité dans le montant des subventions allouées aux fédérations. Ainsi, les sommes versées en 2019 ont été basées sur les montants attribués en 2018. Au fil des saisons, et compte tenu du nombre de fédérations, il ne faut pas s'attendre à une hausse sensible de ces aides, mais plutôt à une certaine stabilité et si une évolution est possible, celle-ci sera vraisemblablement très lente.

Pour cette année, 43 dossiers ont été reçus (54 l'an dernier) qui seront tous traités d'ici fin juin afin de déterminer le montant de l'aide qui sera attribuée à chacun.

Concernant la reconnaissance du sport Haut Niveau, celle-ci est attribuée pour 4 années et nous l'avons obtenue pour le « 3 Bandes » depuis 2005.

Pour l'olympiade 2021-2024, les critères ont évolué et reposent sur l'universalité de la pratique, ce qui nous a amené à demander ce statut de Haut Niveau pour nos 4 disciplines du Billard.

La réponse de la reconnaissance administrative est en attente et nous sera prochainement communiquée.

Les aides financières dépendent du Projet de Performance Fédérale (PPF) qui doit fournir pour chacune des 4 disciplines, la politique sportive de la Fédération, les objectifs sportifs et les investissements financiers et humains déployés.

Toutefois, il n'y a pas d'automatisme entre la reconnaissance administrative et le financement.

Une présentation détaillée sera effectuée auprès des ligues lorsque les décisions nous auront été communiquées.

Quelques délégués émettent des réserves sur le certain optimisme de ce budget et la difficulté de faire évoluer les effectifs des clubs.

Viviane répond que ce budget a été basé sur les effectifs de cette saison (12800 licenciés) et sur un coût moyen de licence de 38 € (41 € cette saison) soit une orientation raisonnable et prudente.

Certains peuvent avoir un estimatif pessimiste si les résultats ne sont pas totalement au rendez-vous, mais nous sommes également soumis, dans l'immédiat, à une obligation d'agir afin d'assurer la gestion sportive, l'international, la formation, etc.

### **Vote du budget prévisionnel**

Chaque délégué de ligue s'exprime sur le budget prévisionnel 2021-2022 avec 3 choix :

« Pour » - « Contre » - « Abstention »

Dominique procède à l'appel de chaque délégué et lui communique le nombre de voix dont il dispose. Véronique et Marie enregistrent les réponses qui sont annotées dans le tableau ci-dessous.

n° ordre	Ligue	Voix	Nom	Prénom	Nombre de voix	Résultats		
						pour	contre	abstention
1	La Réunion	6	PINEAU	Anne-Marie	6	6		
2	Ile-de-France	94	MESNY	Patrice	32	32		
3	Ile-de-France		MESNY	Claudine	31	31		
4	Ile-de-France		TANCREZ	Olivier	31	31		
5	Centre -Val de Loire	93	PEYRAMAURE	Sylvie	31	31		
6	Centre -Val de Loire		PEYRAMAURE	Dominique	31	31		
7	Centre -Val de Loire		LEROUX	Eric	31	31		
8	Bourgogne-Franche-Comté	36	PLAT	Delphine	36	36		
9	Normandie	42	PHILIPPE	Jean	21	21		
10	Normandie		BAUDER	Gilbert	21	21		
11	Hauts-de-France	110	LAROCHE	Fabien	37	37		
12	Hauts-de-France		MOLEY	Patrick	37	37		
13	Hauts-de-France		BARBE	Philippe	36	36		
14	Grand Est	112	VALIERE	Régis	38	38		
15	Grand Est		MERTZ	Rémy	37	37		
16	Grand Est		RICHARD	Francis	37	37		
17	Pays de la Loire	95	CARAN	Dominique	32	32		
18	Pays de la Loire		LELIEVRE	Vincent	32	32		
19	Pays de la Loire		PARRE	Olivier	31	31		
20	Bretagne	84	RABAUT	Hervé	28			28
21	Bretagne		LE ROUX	Vincent	28			28
22	Bretagne		COREST	Déborah	28			28
23	Nouvelle-Aquitaine	107	KUNTZMANN	Michel	36	36		
24	Nouvelle-Aquitaine		ZELAZNY	David	36	36		
25	Nouvelle-Aquitaine		POUILHE	François	35	35		
26	Occitanie	68	MALZIEU	Monique	34	34		
27	Occitanie		MALZIEU	Jack	34	34		
28	Auvergne-Rhône-Alpes	88	BAIZET	Christian	30	30		
29	Auvergne-Rhône-Alpes		LAVAUD	Jean-Michel	29	29		
30	Auvergne-Rhône-Alpes		FLEURY	Michel	29	29		
31	Méditerranée	54	NATELLA	Roger	27	27		
32	Méditerranée		ESTABLIER	Pierre	27	27		
33	Corse	5						
		994			989	905	0	84
						pour	contre	abstention

### Résultats du vote du budget prévisionnel 2021-2022

**Voix « Pour » : 905    Voix « Contre » : 0    « Abstention » : 84**

Viviane remercie toute l'équipe du comité directeur pour le travail et les échanges effectués en commun et les délégués de ligues pour leur confiance.

### 7/ Dates des prochaines assemblées générales de la saison 2021-2022

L'assemblée générale servant à la présentation du bilan financier de la saison 2020-2021 est programmée les 11 et 12 décembre 2021. Celle-ci sera soumise aux conditions dictées par la Covid-19 en souhaitant que nous ne serons pas à nouveau confinés et que celle-ci pourra se dérouler en présentiel à Périgueux comme cela avait été prévu initialement.

L'information sera communiquée ultérieurement.

Pour 2022, l'assemblée générale est prévue les 11 et 12 juin 2022.

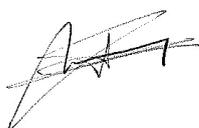
Véronique rappelle aux représentants des ligues de renvoyer leurs grilles tarifaires au secrétariat fédéral avant le 30 juin et de rappeler cette obligation auprès de leurs comités départementaux.

## **8/ Questions diverses**

La situation d'un club d'Ile de France, abordée hier lors de la conférence des délégués de ligue, est évoquée à nouveau. La Fédération s'engage, avec tous les acteurs concernés (ligue, comité départemental et club) à étudier cette situation, établir un dossier spécifique pour aboutir à une solution positive.

En l'absence d'autres sujets, Jean-Paul SINANIAN remercie l'ensemble des participants pour la qualité des débats et la confiance témoignée et clôture la réunion à 12h00.

Jean-Paul SINANIAN  
Président FFB

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JP Sinanian', written over a horizontal line.

Dominique DELGOVE  
Secrétaire général

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'D. Delgove', written over a horizontal line.